

Secretariat of the Pacific Community

1st SPC Heads of Fisheries Meeting
(*Noumea, New Caledonia, 9-13 August 1999*)

Document de référence 16

Original: Anglais

Poissons à rostre et pêche au gros dans le Pacifique

Programme Pêche hauturière
Division Ressources marines
Secrétariat de la Communauté du Pacifique
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)



Poissons à rostre et pêche au gros dans le Pacifique

Introduction

Dans cet exposé, et au cours de la discussion qui suivra, nous présenterons un bilan des connaissances que nous avons accumulées sur les poissons à rostre et la pêche au gros dans le Pacifique, et nous donnerons quelques informations sur les possibilités d'expansion de cette forme de pêche dans la région.

Dans le Pacifique, la grande majorité des poissons à rostre sont pris par des navires de pêche commerciale, principalement des palangriers qui ciblent des thonidés. Les palangriers pêchent parfois délibérément des poissons à rostre, notamment des espadons et, dans une moindre mesure, des marlins rayés.

La pêche au gros, pour sa part, vise très précisément les espèces de poissons à rostre, en particulier les marlins, ainsi que d'autres tout-gros tels que : thazard du large, mahi mahi et les thonidés.

S'il est relativement aisé de chiffrer la valeur des prises commerciales, essentiellement d'après le prix qu'elles rapportent sur le marché, il est beaucoup plus difficile d'établir la valeur du poisson de pêche au gros.

L'histoire de la pêche sportive est aussi longue que variée. On a retrouvé en Europe des hameçons en os vieux de plus de 6 000 ans, et des gorges de bois, objets solides avalés comme un appât par le poisson), étaient probablement utilisées plusieurs millénaires auparavant (Pepperell, 1995). La pêche au gros est le prolongement naturel de la pêche sportive et marque la transition de la capture d'espèces littorales à celle des grandes espèces pélagiques en haute mer. Les définitions de la pêche sportive et de la pêche au gros varient selon les lieux. Pour les besoins de ce rapport, nous avons défini la pêche au gros comme étant la pêche en haute mer, autre que la pêche industrielle ou vivrière, et dont l'objet est la capture d'espèces pélagiques pour le plaisir ou pour la consommation ou les deux, pratiquée par les exploitants de bateaux de location, les pêcheurs particuliers et les clubs de pêche au gros.

L'écotourisme est un terme en vogue qui désigne diverses activités touristiques, y compris, éventuellement, la pêche au gros, notamment lorsque le poisson est marqué et relâché. On pourrait définir l'écotourisme par la combinaison du tourisme et des loisirs, à la fois durable et respectueuse de la nature (Lindberg et McKercher, 1997). Cette définition semble englober la pêche au gros. Celle-ci est assurément respectueuse de la nature et devrait être durable puisque la plupart des espèces ainsi pêchées sont hautement migratoires et que l'impact de la prise totale de poissons à rostre sur l'état du stock devrait être minime. Aux yeux de la communauté de la pêche au gros, la pratique du marquage et du lâcher favorise la conservation de ces espèces car elle relâche le poisson dans l'environnement tout en permettant d'acquérir des informations sur les déplacements de certaines espèces si elles sont à nouveau capturées.

Une autre définition plus précise de l'écotourisme est celle-ci : "visite intentionnelle de "zones" naturelles présentant au moins les trois éléments suivants" (Fletcher, 1999) :

1. Réduction des dégradations causées par les touristes à l'environnement,
2. Conservation,
3. Éducation.

Aperçu des captures de poissons à rostre dans le Pacifique

Selon les meilleures données dont on dispose (et qui sont sous-représentées), la prise totale (en 1997) de poissons à rostre (à l'exception des espadons ou des marlins à rostre court) par les palangriers commerciaux s'élève à 27 000 tonnes par an environ (d'après la base de données de la CPS, qui inclut le marlin bleu, le marlin noir et le marlin rayé, ainsi que le voilier). Ce chiffre traduit une diminution de la prise record de poissons à rostre, au milieu des années 80, où l'on a enregistré jusqu'à 41 000 tonnes. Les prises estimées en 1997 pour le Pacifique pour le marlin bleu, le marlin rayé, le marlin noir et le voilier s'élevaient respectivement à 13 729 tonnes, 11 558 tonnes, 1 086 tonnes et 876 tonnes. Le marlin à rostre court n'a pas fait l'objet d'enregistrement chronologique dans les journaux de pêche. Bien que n'étant pas l'une des grandes espèces visées par la pêche au gros, la prise totale d'espadon a atteint près de 20 677 tonnes en 1997.

La prise totale de la pêche au gros dans le Pacifique représente un faible pourcentage de la prise commerciale. Malheureusement, les statistiques de pêche au gros sont extrêmement incomplètes, voire inexistantes dans certains pays. J'ai essayé, pour la première fois, d'établir un tableau des prises de gros poissons par pays. Notez que ce tableau s'appuie sur divers ensembles de données de clubs de pêche sportive, des rapports des services des pêches nationaux, des extrapolations de données commerciales et des observations personnelles. Dans bien des cas, il s'agit de pures estimations. Les données ne peuvent aller qu'en s'améliorant ! Il faut noter que, dans de nombreux pays, les prises de poissons à rostre et d'autres espèces de tout-gros par des artisans-pêcheurs ne sont jamais enregistrées ni signalées. L'ampleur de ces captures est extrêmement difficile à évaluer.

Malgré leur manque de solidité, ces résultats montrent que la pêche au gros ne constitue qu'un faible pourcentage de la prise totale de poissons à rostre dans le Pacifique. Les principaux centres de "pêche au gros" du Pacifique sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Hawaï, la côte occidentale de l'Amérique et la Polynésie française et, dans une moindre mesure, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, la Nouvelle-Calédonie, les Îles Marshall et Palau. Ces pays, ainsi que d'autres nations insulaires océaniques, sont en train de développer leurs ressources de pêche au gros.

Comme vous le constatez d'après les lacunes du tableau, nous avons encore beaucoup à apprendre de la capture et de l'effort de pêche au gros dans le Pacifique. Diverses enquêtes ont été menées, notamment à Hawaï, en Australie et en Nouvelle-Zélande (PA Management Consultants, 1984; groupe de travail sur la pêche sportive nationale, 1994) afin de tenter d'évaluer le niveau de la pêche au gros. Quelques rares études ont été effectuées à propos de la valeur économique et des profits que la pêche au gros peut apporter aux économies nationales. L'une d'elles, effectuées pour le compte d'une agence hawaïenne de location de bateaux (Pooley, 1993), montre que, durant les années 80, 73 780 passagers sont sortis à bord de 119 bateaux (prise totale d'environ 1 000 tonnes, toutes espèces) ce qui a généré un revenu direct de 8,1 millions USD. On a également estimé que ces clients ont dépensé 39 millions USD pour la location de bateaux de pêche durant leurs vacances ou leurs loisirs.

Il est urgent de procéder à une évaluation exhaustive de l'état de la pêche au gros dans le Pacifique. L'Australie vient de lancer deux grandes études sur la pêche sportive et la pêche au gros : une "étude nationale de la pêche sportive" et une étude collective, visant à "évaluer l'abondance relative du marlin noir et du marlin bleu dans la zone de pêche australienne et l'impact de la pêche sportive".

La CPS cherche actuellement à cerner l'ampleur et les possibilités de la pêche au gros dans l'ensemble du Pacifique. Nous sommes en train de rédiger un "**Guide national de la pêche au gros dans le Pacifique occidental et central**" et nous avons soulevé ce point lors de la dernière réunion du Comité permanent sur les thonidés et marlins, qui a élaboré un projet de "**Synthèse des connaissances relatives aux poissons à rostre**" (CPS, 1999). Nous sommes également en train de développer une "**base de données de la pêche au gros**" dans laquelle seront saisies des données nationales.

En rédigeant ce document, j'ai eu la preuve que nous disposons de très peu de données sur la pêche au gros, et encore sont-elles fragmentaires, incomplètes et inaccessibles. Il est urgent d'y mettre bon ordre et de rassembler les données qui existent et d'en assurer la collecte à l'avenir. Ces données de prise et d'effort de la pêche au gros sont essentielles, pour un certain nombre de raisons :

- connaissance de la ressource,
- variations saisonnières et interannuelles des espèces visées par la pêche au gros,
- interactions entre pêcheries,
- affectation de ressources financières,
- possibilités d'expansion de la filière de la pêche au gros,
- évaluation des stocks.

Les données de prise et d'effort de la pêche au gros peuvent être recueillies de diverses manières :

- Registres de tournois, c'est-à-dire prises par espèces et par poids, effort exprimé en nombre de journées ou d'heures de sortie des bateaux (on pourrait également enregistrer le nombre de lignes utilisées, mais cela serait difficile et peu précis). Un formulaire a été créé à cet effet; il reste à le mettre en œuvre.

- Journaux des bateaux, notamment pour les bateaux de location. Certains journaux ont été remis à des bateaux et sont en cours d'évaluation.
- Enquêtes sur les prises (sur la passerelle du bateau, entretiens par téléphone, etc. C'est une technique coûteuse et longue, mais elle fournit des informations utiles sur l'exploitation de la ressource par la population. C'est aussi un exercice démographique; voir Guam (Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental, 1996).
- Il existe plusieurs autres options (programmes des observateurs, enquêtes sur la pêche à la traîne expérimentale, etc., mais elles sont extrêmement coûteuses et prennent beaucoup de temps.

Le développement de la pêche au gros

La pêche au gros est, dans une large mesure, une industrie touristique. Ainsi, aux Tonga, plus de 95 pour cent des agences de location sont sollicitées par des touristes internationaux. Sans eux, il n'y aurait pas d'agence de location de bateaux pour la pêche au gros.

La pêche au gros et les agences de location sont intimement liées à l'industrie du tourisme. Leur commercialisation et leur développement doivent donc être assurés dans le cadre des efforts déployés par les organisations touristiques et les pouvoirs publics. La figure 1 illustre la relation entre les agences de location et le tourisme, d'après Walker (1997).

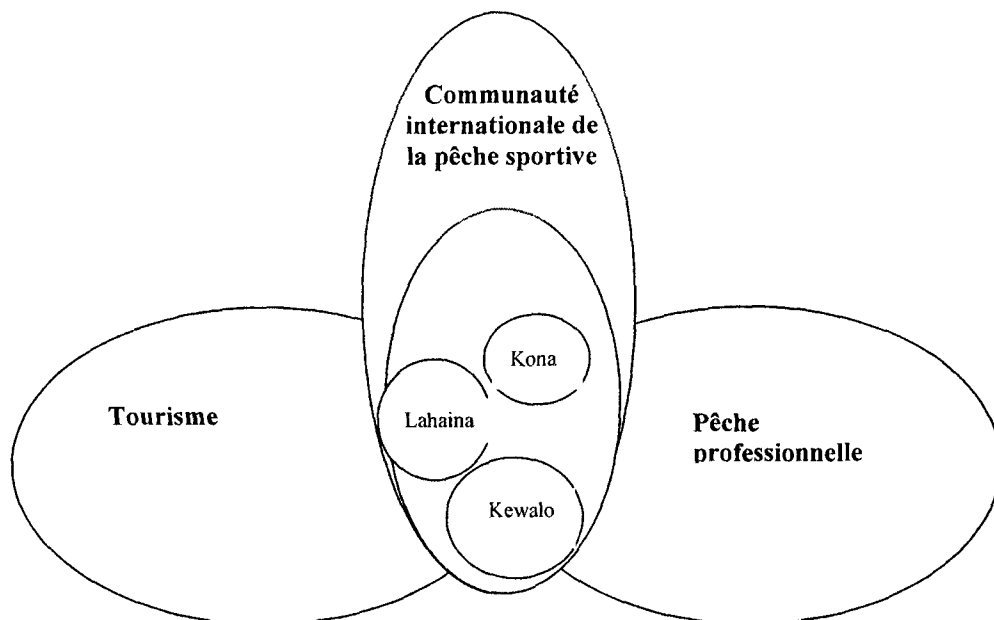


Figure 1 : L'agence de location de bateaux *The World of Hawaii* opère à l'intersection du tourisme et de la pêche professionnelle et à la frange de la communauté internationale de la pêche sportive (Walker 1997).

Certains capitaines de bateaux de location hawaïens (cités par Walker, 1997), se sont exprimés à propos des relations existant entre la pêche "de charter" et le tourisme :

"La clé du succès pour les agences, c'est de faire passer un bon moment aux clients"; "c'est un spectacle – nous ne travaillons pas dur, ici... C'est un service axé sur le tourisme, ce n'est pas de la pêche pour les puristes. Trouver la bonne attitude, tout est là."

Pour être viable, l'industrie de la pêche au gros suppose une industrie touristique viable. C'est en s'entraînant qu'elles se développeront. Comme la plupart des industries fondées sur le tourisme, la pêche au gros doit s'appuyer sur des infrastructures et des équipements adéquats : hébergement, restauration, transports, sens du service (c'est-à-dire un personnel bien formé). Il est essentiel de bien connaître la ressource exploitée. Dans l'idéal, le développement d'une industrie de la pêche au gros nécessite la connaissance des espèces disponibles, de leurs variations saisonnières et annuelles, des variables environnementales, notamment la

force et la direction du vent selon la saison (cela peut limiter la taille du bateau et la possibilité de sorties). Comme toute entreprise en cours de développement, les agences de location doivent donc effectuer des études de faisabilité ou dresser un plan d'action afin de voir si cette activité est rentable.

Résumé

La pêche au gros devrait constituer une exploitation durable des ressources disponibles, viser des espèces de poissons pélagiques; la prise totale devrait être mineure par rapport à la prise commerciale et, en tant que telle, n'avoir aucun effet - ou peu - sur le stock, malgré des effets négatifs sur la pêche "locale", toujours possibles si l'effort est trop concentré.

La CPS est en train de publier un *Guide national de la pêche au gros dans le Pacifique central et occidental* qui décrit les infrastructures existant dans l'ensemble du Pacifique, et elle a réalisé une étude (projet) sur les "Ressources en poissons à rostre et le potentiel de la pêche au gros aux Tonga".

Si l'on veut développer la pêche au gros dans un pays, il est bon de déterminer les possibilités d'expansion de cette industrie, avoir une bonne connaissance de la ressource, et promouvoir le développement en coopération avec les agences privées, les clubs de pêche sportive et, naturellement, les pouvoirs publics concernés, notamment les ministères du Tourisme et des Pêches.

Il est urgent de collecter et de traiter des informations pertinentes sur la prise et l'effort de pêche sportive afin d'aider ce secteur et de l'aider à formuler des plans de gestion des pêches appropriés.

Bibliographie

Fletcher, T. 1999. Ecotourism International of Nicaragua, S.A. einsa@ibw.com.ni

Lindberg, K. and McKercher, B. 1997. Ecotourism: A critical overview. *Pacific Tourism Review*. 1(1). Pp. 65-79.

National Recreational Fisheries Working group. (1994). *Recreational fishing in Australia: A National Policy*. Dept. of Primary Industries and Energy. Canberra. Australia.

PA Management Consultants. (1984). *National survey of participation in recreational fishing*. Report to the Australian Recreational Fishing Confederation, No. 1, 47pp.

Pepperell, J. 1995. Chairpersons Introduction, Session 1 – International Overview. In Hancock, D.E. (ed). *Recreational Fishing: what's the catch?* Australian Society for Fish Biology Workshop proceedings. Canberra, 30-31 August 1994. Australian Government Publishing Service. Canberra.

Pooley, S.G. (1993). Hawaii's marine fisheries: some history, long-term trends, and recent developments. *Marine Fisheries Review*. 55(2).7-19.

Secrétariat de la Communauté du Pacifique. (1999). *Rapport de la douzième réunion du Comité permanent sur les thonidés et marlins, 16-23 juin 1999, Papeete, Tahiti, Polynésie française*.

Walker, J. (1997). *Sociology of Hawaii charter boat fishing*. Pelagic fisheries research program report. University of Hawaii, Joint Institute for Marine and Atmospheric research. SOEST 97-02, JIMAR contribution 97-309.

Western Pacific Regional Fishery Management Council. (1996). *Pelagic fisheries of the western pacific region. 1996 Annual Report*. Western Pacific Regional Fishery Management Council. Hawaii.

Tableau 1 : Meilleures estimations disponibles des prises de la pêche au gros dans les pays océaniques

Pays	Nombre approximatif de bateaux privés utilisés pour la pêche au gros	Nombre approximatif de bateaux loués	Prise moyenne de marlins bleus (tonnes)	Prise moyenne de marlins rayés (tonnes)	Prise moyenne de marlins noirs (tonnes)	Prise moyenne de voiliers (tonnes)	Total (tonnes)
Samoa américaines	10 à 20	?	2,8			0,5	3,3
Australie (côte orientale)	beaucoup	100	50	134	275	208	667
Îles Cook	60	10	4	1,5	0,5		6
États fédérés de Micronésie	120 env. (petits, pour la plupart)	1	3	0,5	0,5	0,3	4,3
Fidji	50	10	8,8		1,7	5,4	15,9
Polynésie française	450	10	130	0,5	1		131,5
Guam	100 au moins, avec > 500 pêcheurs sportifs côtiers	25	45			1	46
Hawaï	beaucoup	144	200				200
Kiribati	20	4	2		0,8	2,5	5,3
Îles Marshall	50	1	6				6
Nauru	?	1 ou 2	4				4
Nouvelle-Calédonie	~100	5	10			3	13
Nouvelle-Zélande	beaucoup	?		100			100
Niue	40	3		0,5	3	1	4,5
Îles Mariannes du Nord	70	20	3			0,5	2,5
Palau	50-100	10 à 20 (certains à temps partiel)	6,3			2	8,3
Papouasie-Nouvelle-Guinée	80-100	Quelques-uns ?	5,2		2	3,9	11,1
Samoa	6 à 8	?					0
Îles Salomon	10-20 (différentes catégories)	4	3	0,7	1	0,4	5,1
Tokelau	30 (hors-bord en aluminium)		1	0,5	0,5		2
Tonga	20-30	6 à 8	32,4		4,3	3,2	39,9
Tuvalu	>100						0
Vanuatu	30-40	6	20	1	1	2,2	24,2
Wallis et Futuna	?	?					0
Total			535,5	239,2	291,3	233,9	1 299